



CONFÉRENCE  
DES  
DIRECTEURS ET  
DOYENS **STAPS**

# Mode de calcul des moyens nécessaires

Démarche à partir exemple

**Présentation C3D – Jeudi 11 janvier 2018**

## 2 lignes de moyens différenciés

- Moyens pour augmentation des effectifs en L académique ou en deust
- Moyens pour accompagnement des oui si
  - Directement au niveau des universités?
  - Appel à projet nouveaux cursus.



# V- les propositions: principes, objectifs, conditions et mise en œuvre augmentation des effectifs.

- La demande pour Lyon : 150 places de plus sur 2 ans à condition d'un support équivalent agrégé pour 25- 30 étudiants, de moyens pour salles de cours et équipements sportifs et d'une prise en compte des contraintes sur les années ultérieures
- Un choix de prudence et d'orientation politique
  - **Principe 1 : Augmenter à minima sur L1.** 30 places intégrant les réorientations à n'annoncer qu'une fois la certitude des moyens (donc 580 à l'ouverture de Janvier et 610 en mars). Un poste MCU et moyens financiers
  - **Principe 2 : Augmenter en priorité sur les filières professionnelles courtes et sélectives :** 60 places en 2018 et 60 places en 2019
    - Augmentation sur les deust existant (APN; animation. Entre 20 et 30)
    - Création de 2 nouveaux parcours en deust AGAPSC rentrée 2018 ( activités aquatiques et activités artistiques ? : information sous forme d'hypothèse en Janvier et confirmation en Mars en fonction moyens dégagés : un second degré et 2 enseignants contractuels (ou un 2è second degré) plus moyens financiers
    - Création de 2 ou 3 nouveaux parcours (ou réorganisation de l'existant ) en 2019 pour 60 places supplémentaires (adecs en FI, animation ? Vers jeux et sports collectifs comme support principal et/ou commerce et vente articles de sport en coopération avec l'IUT): un second degré et 2 enseignants contractuels.
    - 1 poste administratifs à créer par an: Sauvadet et ressources propres
    - Financer des chargés de développement sur missions ponctuelles de mise en place sur ressources propres.



# V- Les propositions: principes, objectifs, conditions et mise en œuvre nouveaux cursus universitaires

- Rappel Les 4 domaines et l'avis du conseil de classe sont équivalents pour un total maximum de 30 points chacun. Le total maximum possible est ainsi de 150 points.
- Les candidats sont classés en oui et entrent sans condition : total de 75; 3 domaines au moins à 10 et compétences sportives à 12. 50% des néo entrants environ à partir de parcours sup plus marge de manœuvre de 20%.
- Candidats en oui si avec suivi présentiel renforcé et proposition de remise à niveau dans un domaine avec suivi prof référent ou étudiant référent (sans étude de dossier) : 75 points avec un domaine inférieur à 10
- Candidats en oui si avec proposition plus importante de remise à niveau avec étude de dossier (voir tests de positionnement) : entre 65 et 75 avec 2 domaines inférieur à 10.
- Ce qui donnerait Entre 15 et 20% des capacités d'accueil en remise à niveau et suivi renforcé : Entre 100 et 120 étudiants
- Candidats en oui si avec proposition de parcours 3 en 2, suivi particulier et étude de dossier : entre 50 et 75 points avec 3 domaines inférieur à 10. 5% environ 30 places.
- Les oui si signent un contrat en acceptant de s'inscrire et la rupture du contrat devra être coercitive (sauf cas particulier à étudier en jury par ex)
- Conditions :
  - un poste second degré pour suivi spécifique (prévu dans le plan étudiant : enseignant référent) plus support administratif (déjà obtenu)
  - Maintien et réorientation des moyens PRL et des projets associés
  - Moyens horaires supplémentaires.





# Échéancier de mise en œuvre

- Vote principes conseil du 21 Décembre
- Capacités d'accueil L1 : 15 Janvier puis 6 Mars
- Ouverture nouveaux deust 2018 : hypothèse et maquettes CFVU 15 Janvier; ouverture officielle sur parcours début Mars
- Ouverture nouveaux deust Sept 2019 : Janvier 2019
- Parcours adaptés de la réussite : travaux séminaire du 12 Janvier. Coordination JC Weckerle et S Coulouvrat avec conseil de coordination et concertation L1-L2.
- Finalisation des parcours pour Fin Avril 2018 et projet complet début Juillet 2017
- Travaux finalisation deust avec 1<sup>er</sup> comité de pilotage: séminaire 12 Janvier
- CFVU du 17 Janvier.
- CPFP : fin Janvier
- Décision finale pour 2018 au regard des moyens et de l'avancée des travaux au conseil du 27 Février
- Finalisation projet staps : séminaire des 5 et 6 Juillet et conseil du Juillet
- Postes :
  - recrutement au fil de l'eau pour début Mai pour 2 postes second degré et un contractuel
  - Recrutement Septembre pour les autres (comité de sélection en Mai)



- Prise en compte moyens nécessaires augmentation antérieure
- Prise en compte moyens nécessaires augmentation future
- Prise en compte moyens pour nouveaux cursus (oui si)
- Position politique commune
  - Moyens pour augmentation et déclaration dans parcours sup
  - Moyens pour augmentation des oui si et déclaration dans parcours sup
  - Mise en place ou pas des oui si selon les UFR
- Moyens d'action et de pression politique
  - Au niveau des universités
  - Au niveau des rectorats
  - Plus largement ?



# Calcul des moyens

- Distinguer formations académiques et formations pro
- Heures enseignements/ maquettes:
  - À partir maquette : calcul en groupe TD et TP sup – 20%
  - À partir calcul H/E : coût total équivalent HTD divisé par nbre étudiant X par augmentation effectif
- Intégrer le coût des parcours différenciés pour les oui si.
  - Remise à niveau pour combien avec combien d'heures (ex 20h/groupe TP par discipline ou UE)
  - Parcours allongé-renforcé (1/3 surcoût maquette plus personnel dédié)
- Définition profils intégrant chef de projet (notamment si deust)
- Personnels biatss :
  - un catégorie C scolarité pour 250-300 étudiants en L académique
  - Besoins plus conséquents et profils différents en deust (1 personnel pour 150)
- Créneaux horaire salles de cours /semaine x nbre sem + transformation en coût
  - À partir emploi du temps/ groupes TD et TP. Coût moyen salle de cours (30 euros l'heure)
- Créneaux horaires installations sportives/ sem x nbre sem + transformation en coût
  - À partir emploi du temps/ groupes TD et TP. Coût moyen salle de cours (50 euros l'heure)
- Ou bien prendre base calcul gouvernement an passé: 1500 euros par étudiant.
- Le penser
  - en année n : augmentation effectif
  - En année n+1 : suite augmentation effectif L1 + passage en L2 (au regard taux de réussite et variation possible de celui-ci si )
  - En année n+2: intégrer les passages en L3





	augmentation de capacités d'accueil	mise en œuvre de parcours de la réussite	mise en œuvre de remise à niveau	augmentation de capacité d'accueil en IUST	ouverture de nouvelles formations en IUST		
<b>année n; 2018</b>			une partie peut être payée par les anciens PRL et encadrée par les étudiants	en IUST on part sur une logique de 40% de professionnels vacataires	prendre en compte l'effort de construction et déléguer les moyens pour le pilotage		
remarques		le surcoût est de 30% de cours en plus et d'accompagnement personnalisé	3 types de remise à niveau dans 3 domaines pour 18 heures par domaine et par groupe de 30; 2 sur 3 en moyenne fait par un seul étudiant				
nombre d'étudiants en plus ou concernés	30	30	120	20	60	90	
coût HTD supplémentaire	450	135	4320	480	1440		
HTD maquettes correspondante ou heures postes à prévoir	360	135	720	432	1296	2943	
postes	un MCU, un poste second degré pour 84 heures et 1 coordination;		coordination par enseignant plus 1 étudiant pour 3	un poste second degré et 2 enseignants contractuels;			
postes biats	un biats catégorie C			1,5 catégorie B dont la moitié payée sur fonds propres de l'ici dans.			
heures restant à couvrir				1152		1599	
coût heures complémentaires restantes			9950	64512		74462	
créneaux Salles Sup/Sem	28	5	stage bloquée en dehors période d'utilisation massive	10	28	71	
coût Salles de cours						213000	
créneaux Installations Sup/sem	14	2	4	5	14	39	
coût Installations						97344	
<b>année n+1 en 1ère année; 2019</b>		que les 30 parcours classique; les autres sont passés en IUST			ouverture de nouvelles formations de 50;		

